

Contrôleur/-euse de combustion BF

contrôler, mesurer, interpréter, consulter, réduire, améliorer

Là où la chaleur est produite, il y a toujours un risque d'incendie ou de fuite de substances nocives dans l'air. Les installations thermiques dans les bâtiments, quel que soit leur type, ne doivent donc pas être laissées à elles-mêmes.

Les communes et les cantons chargent les contrôleurs et contrôleuses de combustion d'effectuer les contrôles de combustion administratifs. Ces professionnels contribuent ainsi largement à réduire les polluants atmosphériques et la consommation d'énergie des systèmes de chauffage, des brûleurs, des cheminées et d'autres générateurs de chaleur. Les contrôleurs et contrôleuses de combustion mesurent également la tem-

pérature des fumées et de la chaudière ainsi que l'excès d'air. Ils analysent les résultats, y compris les valeurs d'hygiène de l'air, les évaluent sur la base des prescriptions relatives aux valeurs limites et prennent les mesures qui s'imposent.

En tant que contrôleurs et contrôleuses confirmés, ils respectent les dispositions légales scrupuleusement et interprètent leurs mesures en fonction des décrets relatifs au maintien de la pureté de l'air. Les propriétaires de maison et les opérateurs de systèmes de chauffage sollicitent leur conseil à propos des questions de techniques énergétiques et d'hygiène de l'air.



Quoi et pourquoi?

- ▶ Afin que le contrôleur de combustion puisse évaluer les émissions d'un système de chauffage au gaz sur la base des réglementations relatives aux valeurs limites, il compare les résultats de mesure obtenus.
- ▶ Afin qu'un propriétaire reçoive des réponses aux questions qu'il se pose sur son système de chauffage, la contrôleuse de combustion connaît bien les fonctions de tous les types de brûleurs.
- ▶ Afin que le contrôleur de combustion puisse réduire les valeurs d'émission légèrement excessives d'une installation de chauffage dans un immeuble d'habitation, il informe le propriétaire des mesures à prendre.
- ▶ Afin que la contrôleuse de combustion puisse effectuer les contrôles obligatoires dans la région où elle est affectée pour les installations au gaz et au fioul, elle suit un calendrier.

Les faits

Admission En passant l'examen:
a) Apprentissage achevé comme ramoneur/-euse CFC, installateur/-euse en chauffage CFC ou équivalent et 2 ans d'expérience professionnelle ou;
b) autre CFC technique ou artisanal et 4 ans d'expérience professionnelle ou;
c) brevet fédéral de thermiste ou de spécialiste en systèmes thermiques
d) les certificats de modules requis ou des attestations d'équivalence.

Formation Cours de 6 mois.
Remarque: Les frais de cours sont partiellement couverts par la Confédération.

Les aspects positifs Les contrôleurs et contrôleuses de combustion rendent un service précieux à l'environnement par leurs inspections quotidiennes des chaudières. Leurs mesures de l'énergie et de l'hygiène de l'air et l'identification des valeurs limites sont des actions et non des

mots au sens du changement climatique.

Les aspects négatifs Si les propriétaires de biens immobiliers se soucient peu du fait que leurs systèmes de chauffage émettent trop de polluants et que ces personnes ne sont pas non plus disposées à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour lutter contre ce phénomène, il faut faire preuve d'assertivité.

Bon à savoir Étant donné que les inspections des systèmes de chauffage au fioul et au gaz sont effectuées au cours du semestre d'hiver, les contrôleurs et contrôleuses de combustion passent le semestre d'été à exercer leur profession principale, qui est généralement liée aux systèmes de chauffage. Comme ils travaillent au nom des municipalités ou des cantons, ils ont l'influence nécessaire pour veiller à ce que les limites d'émission ne soient pas dépassées.

Profil requis

| | avantageux | important | très important |
|---|------------|-----------|----------------|
| attitude confiante, capacité à s'imposer | ■ | | |
| capacité de combinaison, raisonnement logique | ■ | ■ | |
| capacité de décision | ■ | | |
| compréhension technique | ■ | | |
| intérêt pour le monitoring et le contrôle | ■ | ■ | |
| intérêt pour l'écologie et la protection de l'environnement | ■ | ■ | |
| orientation client, bonnes manières | ■ | | |
| orientation vers les solutions | ■ | ■ | |
| plaisir d'apprendre | ■ | | |
| sens des responsabilités, sensibilité aux dangers | ■ | | |

Plans de carrière

| |
|---|
| Ingénieur/e HES en chauffage, ventilation et climatisation (Bachelor) |
| Technicien/ne ES en technique des bâtiments, automaticien/ne du bâtiment ES (diplôme fédéral) |
| Maître/-esse ramoneur/-euse d'une commune, d'un canton |
| Maître/-esse ramoneur/-euse DF (diplôme fédéral) |
| Conseiller/-ère énergétique des bâtiments BF (brevet fédéral) |
| Contrôleur/-euse de combustion BF |
| Ramoneur/-euse CFC, installateur/-euse en chauffage CFC ou titre équivalent (voir admission) |